



Bulletin d'adhésion au téléversement DUCS ED/

AUTORISATION DE TÉLÉVERSEMENT

Je soussigné(e)

représentant légal de l'entreprise désignée ci-dessous, autorise l'établissement bancaire teneur de mon compte à exécuter sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les ordres de débit ordonnés par mes soins et transmis par le créancier, organisme de protection sociale, désigné ci-dessous.

Urssaf

Pôle Emploi.....

IRC ou IP

(Institutions - ou groupe d'Institutions - de Retraite Complémentaire ou Institutions de Prévoyance)

En cas de litige sur un téléversement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° National d'émetteur

Zone à compléter par l'organisme
bénéficiaire du téléversement.

DÉSIGNATION du DEBITEUR	
Nom ou raison sociale	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
N°	Rue
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Code postal	Ville
<input type="text"/>	<input type="text"/>
N° Siret :	<input type="text"/>

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER	
Nom ou raison sociale	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
N°	Rue
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Code postal	Ville
<input type="text"/>	<input type="text"/>

COMPTE À DÉBITER			
Codes		Clé RIB	
Établiss.	Gulchet	N° de compte	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

DÉSIGNATION DE L'ÉTABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE À DÉBITER	
Nom	<input type="text"/>
sigle	Agence (ou centre)
Adresse	<input type="text"/>
N°	Rue
<input type="text"/>	<input type="text"/>
Code postal	Ville
<input type="text"/>	<input type="text"/>

À Le

Signature :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux informations portées sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès des organismes dont vous relevez.

Retournez, à l'organisme créancier, ce document complété accompagné d'un relevé d'identité bancaire (RIB), à raison d'une autorisation par domiciliation, dans la limite de 2 comptes bancaires pour Pôle emploi et trois pour chacun des autres organismes.